



N. S. Troubetzkoy et les origines de la phonologie moderne

Author(s): Morris Halle

Source: *Cahiers Ferdinand de Saussure*, No. 42 (1988), pp. 3, 5-22

Published by: Librairie Droz

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/27758393>

Accessed: 06-06-2018 17:49 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://about.jstor.org/terms>



JSTOR

Librairie Droz is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Cahiers Ferdinand de Saussure*

I. CONFÉRENCE CHARLES BALLY

La septième Conférence Charles Bally¹ a été prononcée à l'Université de Genève le 26 mai 1987 par M. Morris Halle, du Massachusetts Institute of Technology de Cambridge.

¹M. Olivier Reverdin a présenté ces Conférences dans le *Cahier* 35, 1981 (1982), pp. 1-2.

MORRIS HALLE

N. S. TROUBETZKOY ET LES ORIGINES DE LA PHONOLOGIE MODERNE*

On observe dans l'histoire de presque toute science que, lorsque les questions dans un domaine semblent être résolues, l'intérêt du domaine diminue et parfois même disparaît totalement. Cette observation explique pourquoi dans certains domaines des périodes de progrès marqués sont suivies de périodes sans grandes découvertes. Ainsi, aux grands succès de la phonologie diachronique au cours du dix-neuvième siècle, surtout dans le domaine des langues indo-européennes, a succédé une longue période sans découvertes importantes, au point que, dans les années qui ont suivi la première guerre mondiale, il paraissait à bien de linguistes qu'en phonologie diachronique, comme l'a remarqué Benveniste dans la préface de son livre sur *Les origines de la formation des noms en indo-européen*, «l'on n'avait plus de choix qu'entre le connu et l'inconnaissable». Il n'y a qu'un moyen pour sortir d'une crise de ce type, qui est de découvrir entre le connu et l'inconnaissable un nouveau territoire antérieurement inconnu. Lorsque se fait une telle découverte, la recherche change de direction – parfois très brusquement – de sorte que les problèmes qui occupaient presque tout le monde durant une période donnée deviennent érotériques et presque incompréhensibles à la génération suivante. C'est ce qui est arrivé à la phonologie dans les années vingt et trente de notre siècle, et l'œuvre de Troubetzkoy, que nous allons étudier ici, a joué un rôle de premier plan dans ce changement de cap.

* Ce texte est une version remaniée de ma conférence du 26 mai 1987 à l'université de Genève. Je tiens à remercier la Société académique (fonds Charles Bally) de m'avoir invité à présenter la conférence, et mes amis Sylvain Bromberger, François Dell et Donca Steriade, ainsi que le rédacteur des *Cahiers*, de m'avoir accordé leur assistance indispensable dans la rédaction du texte.

Nous devons signaler que Troubetzkoy n'était pas le premier à découvrir le nouveau territoire que la phonologie a dû explorer dans les années suivantes. Cette nouvelle *terra incognita* a été découverte presque simultanément et indépendamment par deux autres chercheurs, dont ni l'un ni l'autre n'avait à cette époque de position universitaire. L'un d'eux, E. Sapir, était un anthropologue et ethnologue employé par le gouvernement canadien, tandis que l'autre, R. Jakobson, habitait à Prague, capitale de la Tchécoslovaquie, où il était arrivé en 1920 comme membre d'une délégation de la Croix-Rouge soviétique (Toman 1987, p. 345, n° 1). Et comme nous allons le voir, c'est Jakobson, avec qui Troubetzkoy entretenait une correspondance suivie depuis la fin de 1920, qui l'a engagé dans la recherche en phonologie, dont Troubetzkoy était alors assez loin.¹

Dans l'article «Sound Patterns in Language», publié au commencement de 1925 dans le numéro inaugural de la revue américaine de linguistique *Language*, Sapir énonce pour la première fois les deux propositions fondamentales de la phonologie moderne que nous donnons en (1):

- (1) a. Les sons de la parole diffèrent des autres sons que les hommes sont capables d'émettre en ce que les sons de la parole constituent un système, une structure où chaque son occupe une place déterminée par rapport à tout autre son de la parole.
- b. Parmi les sons de la parole d'une langue donnée il est nécessaire de distinguer les sons dont la présence dans la chaîne parlée est prévisible des sons qui ne le sont pas.²

Chacune des deux propositions en (1) soulève des problèmes importants. La proposition (la) pose des questions concernant la structure phonologique. En particulier, la structure phonologique est-elle déterminée exclusivement par la structure immanente des sons de la parole, ou peut-elle refléter aussi des relations qui n'ont rien à voir avec les traits

¹ La correspondance a été publiée par Jakobson (1975).

² Dans ce qui suit, nous nous servons du terme *allophone* pour désigner les sons qui sont prévisibles, et du terme *phonème* pour les sons d'une langue qui ne le sont pas. Ces termes ne sont entrés dans les écrits sur la phonologie que quelques années plus tard, mais les concepts qu'ils nomment étaient déjà utilisés par Sapir, comme nous le voyons, en 1925.

phonétiques des sons? Et en outre, quel est le statut des traits phonétiques? Sont-ils les éléments constitutifs ultimes des sons de la parole, comme les particules sub-atomiques sont les éléments constitutifs ultimes des atomes? ou ne sont-ils que des propriétés des sons, analogues aux propriétés des éléments chimiques telles que la valence, l'état d'agrégation, la couleur, etc.?

La proposition (1b) de son côté soulève des questions concernant les principes d'après lesquels la prévisibilité des allophones est établie. Est-ce qu'un allophone donné représente un seul phonème (= est-il prévisible à partir d'un seul phonème), ou peut-il représenter deux ou plusieurs phonèmes? Dans quelles conditions les articulations complexes représentent-elles des séquences de sons, et dans quelles conditions sont-elles des sons uniques?

Une grande partie de la recherche en phonologie depuis Sapir jusqu'à nos jours a été consacrée à ces questions et à des questions qui en proviennent plus ou moins directement.

Troubetzkoy et Jakobson n'ont pris connaissance de l'article de Sapir qu'au commencement de 1928, quand le numéro de *Language* leur a été prêté par l'angliciste pragois V. Mathesius (v. Jakobson 1975, p. 114), et c'est dans l'intervalle, en 1926-27, que leur contribution théorique à la phonologie, leur communication au Premier Congrès des Linguistes (Jakobson 1928), a été écrite. On peut donc supposer que la ressemblance entre les idées de Sapir et celles de ladite communication repose sur des développements parallèles, mais indépendants.

En 1925-26 il y a un hiatus dans la correspondance de Troubetzkoy et Jakobson: entre le 21 avril 1925 et le 19 septembre 1926, il n'y a qu'une lettre (du 18 février 1926) de Troubetzkoy à Jakobson, et nous apprenons par la lettre du 19 septembre 1926 que Troubetzkoy avait eu une attaque d'apoplexie (?) à la suite de laquelle il fut incapable de travailler pendant quelques mois. Pour Jakobson, par contre, la période entre le commencement de l'année 1925 et la fin de l'année 1926 fut une époque d'activité concentrée surtout sur différents problèmes de la phonologie historique des langues slaves, et à la fin de 1926 Jakobson communiqua à Troubetzkoy une partie des résultats de ses dernières recherches dans une longue lettre, dans laquelle il «préconisa la nécessité d'abandonner l'attitude néo-grammairienne envers les changements phonétiques conçus comme des événements aveugles et fortuits sans relation au système de la langue, et proposa que cette approche mécaniste et atomiste soit

remplacée par une interprétation intrinsèquement linguistique des changements, selon laquelle ces derniers seraient envisagés comme affectant le système phonologique entier qui les subit» (Jakobson 1975, p. 96, n° 2).

En novembre 1927 Jakobson envoie à Troubetzkoy un court exposé de ses thèses principales, qu'il avait préparé en guise de réponse à une des questions posées par les organisateurs du Premier Congrès International de Linguistes tenu à La Haye en avril 1928 (Jakobson 1962, pp. 3-6). Jakobson invite Troubetzkoy à signer la communication. Elle fut signée aussi par un troisième linguiste russe, S. Karcevskij, devenu par la suite professeur à l'université de Genève³.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les thèses envoyées au Premier Congrès de Linguistes ressemblent beaucoup aux principales propositions de Sapir citées en (1) ci-dessus. Tout comme l'article de Sapir, leur communication insiste sur l'importance du système phonologique d'une langue, qu'ils conçoivent explicitement, à la différence de Sapir, comme «le répertoire, propre à cette langue, des différences significatives entre les images acoustico-motrices», c.-à-d. comme le répertoire des oppositions phonétiques qui servent à distinguer les phonèmes. De plus, comme Sapir les auteurs de la communication exigent que les différences significatives soient «distinguées des différences extragrammaticales (c.-à-d. combinatoires et extérieurement motivées, ou bien stylistiques . . .).»

Sur les deux points suivants, la position prise par Sapir diffère sensiblement de celle qu'adoptent Jakobson et Troubetzkoy dans leur communication au Congrès de La Haye. Quoique les questions classiques de l'évolution phonologique soient mentionnées dans l'article de Sapir, elle n'y jouent qu'un rôle secondaire. Dans la communication au Congrès de La Haye, par contre, les questions diachroniques sont d'une importance centrale. Cet intérêt pour des problèmes de phonologie historique ne doit pas nous surprendre, car ces questions occupaient une place centrale dans la recherche en linguistique depuis plus d'un siècle. Et à la différence de Sapir, qui était anthropologue, Jakobson et Troubetzkoy travaillaient dans ce domaine. En fait, les thèses soumises au Premier

³ Dans un article récent A. Martinet (1987) prétend que «c'est au 1^{er} Congrès international des Linguistes, à la Haye, en 1928 que Nicolas Serguieévitch Troubetzkoy présente le manifeste de l'école phonologique.» Martinet semble ignorer la lettre de Troubetzkoy à Jakobson du 22 octobre 1927 (Jakobson 1975, p. 109) dans laquelle nous voyons clairement que l'auteur du manifeste était Jakobson et que le rôle de Troubetzkoy n'était que secondaire. La plainte de Troubetzkoy dans ses lettres à Jakobson que *Russica non leguntur* paraît donc être justifiée de nos jours.

Congrès n'étaient qu'un sous-produit des études de Jakobson sur l'évolution phonologique du russe. Les résultats de ces études furent publiés ultérieurement, comme dans Jakobson (1929), où les thèses sont illustrées et défendues de façon très détaillée.

La deuxième divergence entre l'article de Sapir et la communication que Jakobson rédigea pour le Congrès de La Haye concerne la constitution du système phonologique. Comme nous l'avons signalé en (1a), Sapir a reconnu le fait fondamental que les sons de la parole constituent une structure dans laquelle chaque son a sa propre place par rapport à tout autre son. De même la communication au Congrès de La Haye reconnaît que le système phonologique d'une langue est constitué par le «répertoire, propre à cette langue, des différences significatives entre les images acoustico-motrices». Il y a pourtant une différence importante entre ces deux conceptions des composants du système. Pour Jakobson et Troubetzkoy, seuls les traits phonétiques constituent le système phonologique. La conception de Sapir était plus compliquée. Selon lui ce sont les particularités d'un son qui en déterminent la place dans le système phonologique. Ces particularités peuvent être d'ordre phonétique, mais elles peuvent être aussi d'un ordre non phonétique. Sapir écrit: «. . . il est très important de souligner le fait, bizarre mais incontestable, que la place des sons dans un système phonologique ne doit pas toujours correspondre exactement à leur place la plus évidente d'après leurs propriétés phonétiques» («. . . it is most important to emphasize the fact, strange but indubitable, that a pattern alignment does not need to correspond exactly to the more obvious phonetic one»). Il poursuit: «Comment est-il possible d'attribuer à un son une 'place' dans une structure phonétique par delà sa classification naturelle sur des bases organiques et articulatoires? La réponse est simple. 'Une 'place' est trouvée intuitivement pour un son . . . dans une telle structure à cause d'un sentiment général de ses relations spécifiques . . . (telles que parallélisme, opposition, combinaison, interdiction de combinaison, etc.) à tous les autres sons.' Ces relations peuvent ou ne peuvent pas entraîner des processus morphologiques . . .» (p. 42)⁴. En somme, dans la théorie de Sapir aucune restriction ne limite les critères qui peuvent être utilisés pour classer les sons de la parole. Dans la

⁴ Sapir qualifie les relations de *phonétiques* (angl. *phonetic*). J'ai omis ce mot dans ma traduction, car l'adjectif *phonétique* n'est pas le mot juste pour qualifier des relations telles que «combinaison» et «interdiction de combinaison», etc.

théorie de Troubetzkoy et de Jakobson, par contre, il n'y a qu'un seul type de critère : les traits phonétiques, qui composent chaque son de la parole.

Comme nous l'avons indiqué, les nouvelles idées de Jakobson sur la phonologie étaient un sous-produit de ses études sur un sujet très traditionnel en phonologie depuis presque un siècle, l'évolution phonologique des langues slaves, et tout spécialement celle du russe. Il est évident ainsi qu'à cette époque Jakobson n'était pas prêt à se détourner complètement des problèmes de la linguistique du dix-neuvième siècle. La réponse de Troubetzkoy aux nouvelles idées était différente: il concentrait son attention sur un problème dont l'importance dérive directement de la nouvelle théorie, la nature des systèmes phonologiques des différentes langues, et ce problème est devenu pour lui, et par la suite pour bien d'autres linguistes, le centre de la recherche.

Les premiers résultats de ces recherches ont été communiqués à Jakobson par Troubetzkoy dans sa lettre du 19 septembre 1928. Troubetzkoy écrit : «J'ai peu travaillé pendant cet été; je me suis partout promené: il faisait tellement beau dehors . . . Entre-temps j'ai encore entrepris un travail qui m'intéresse beaucoup: j'ai mis au net tous les systèmes vocaliques que je connaissais par cœur (34 en tout) et j'ai essayé de les comparer les uns aux autres . . . Les résultats sont extrêmement curieux. Par exemple, jusqu'ici je n'ai pas rencontré une seule langue dont le système vocalique soit non symétrique . . . On établit sans difficulté plusieurs lois «de formation des systèmes» (du type, par exemple, que si dans un système donné il y a des voyelles arrondies de la série avancée, leur nombre ne doit jamais dépasser le nombre des voyelles non-arrondies de la série avancée, . . .)» (p. 117).

Les idées de cette lettre constituent donc le noyau de l'article important de Troubetzkoy (1929). Dans cet article, Troubetzkoy constate que «la conception phonologique selon laquelle un mot prononcé est analysé en phonèmes distincts et est perçu comme composé de ces phonèmes repose sur la même analyse associative selon laquelle, dans la conception morphologique, le mot est dissocié en ses composantes morphologiques, c.-à-d. en ses morphèmes . . . L'analyse associative pourtant ne s'arrête pas au phonème particulier. Si on compare, par exemple, le mot allemand *Keil* avec le mot *geil* on observe qu'il y a entre les deux précisément la même opposition qu'entre *Pein* et *Bein*. Il existe ainsi dans la conscience linguistique l'équation «k:g = p:b» – et par conséquent chaque élément

de cette équation est décomposé phonologiquement: *k* s'associe d'un côté avec *g* et de l'autre côté avec *p*, ainsi le phonème *k* déclenche deux éléments de représentation phonique [all. *Lautvorstellungselemente* (mh)] – la représentation acoustico-motrice de «l'occlusive dorsale» et celle des «Tenus» (p. 109).

Cette manière d'analyser les sons de la parole en leurs traits phonétiques était connue des phonéticiens au moins depuis les travaux de A. M. Bell (v. son *Visible Speech* de 1867). Ce qui était nouveau chez Troubetzkoy, c'est son insistance sur le fait que les sons de la parole sont des entités composées, qu'ils ne sont que des agglomérations de traits phonétiques. Également originale était son étude systématique des répertoires de phonèmes de différentes langues en fonction de leurs traits phonétiques. Ce que Troubetzkoy avait découvert dans cet été de 1928, c'était que les systèmes vocaliques de diverses langues se servent d'un petit nombre des traits qu'on retrouve dans une langue après l'autre, et qu'on peut donc poser un ensemble universel des traits phonétiques qui sous-tendent le système phonologique de chaque langue particulière. Comme l'a signalé en 1930 le savant ukrainien D. Čyževskij en commentant l'article de Troubetzkoy: «. . . tous les sons de toutes les langues . . . constituent un système dont les systèmes individuels de telle ou telle langue ne sont que des 'systèmes partiels' . . . Après les travaux de Troubetzkoy, il est établi qu'il existe un système de tous les sons de la parole possibles, auquel les sons de chaque langue existante ou possible appartiennent comme éléments constitutifs» (TCLP 4, 15). Et dans son livre *Sprachtheorie* (Jena, 1934, p. 273), le psychologue autrichien Karl Bühler compara le système des voyelles de Troubetzkoy avec la table périodique des éléments due au chimiste russe Mendeleïev.

Je souligne ce fait en particulier parce que j'ai l'impression que de nos jours bien des linguistes ne considèrent pas la théorie des traits phonologiques comme le sujet principal du chef-d'œuvre de Troubetzkoy *Grundzüge der Phonologie*⁵. Pourtant même un bref examen de la table des matières du livre devrait suffire pour nous convaincre que ce sont les traits phonologiques qui en constituent le sujet principal. La section intitulée «Systèmes phonologiques des oppositions phoniques distinctives», dans laquelle Troubetzkoy passe en revue les traits qui composent son

⁵ Je traduis le mot allemand *Eigenschaft* par *trait* à la différence de J. Cantineau, traducteur des *Grundzüge* en français, qui le traduit par *particularité*. Autrement je reproduis la traduction de Cantineau dans toutes les citations du livre de Troubetzkoy.

système universel, occupe presque la moitié (153 des 314 pages) du texte français des *Principes*.

En (2) ci-dessous nous donnons une table synoptique du système des traits universels de Troubetzkoy:

I. TRAITES VOCALIQUES

- | | |
|----------------------|--|
| a. localisation: | 1. position horizontale de la langue
2. arrondissement des lèvres |
| b. degré d'aperture: | 1. position verticale de la langue |
| c. résonance: | 1. nasalité
2. qualité de voix |

II. TRAITES CONSONANTIQUES

- | | |
|---------------------------|---|
| a. localisation: | 1. séries fondamentales:
<i>primaires</i> <i>secondaires</i>
gutturale latérale
apicale palatale
labiale gutturo-labiale
sifflante laryngale |
| | 2. séries apparentées: bilabiale vs. labiodentale, etc. |
| | 3. séries de travail accessoire:
mouillure
vélarisation
mouillure emphatique
vélarisation emphatique
labialisation
claquement |
| b. mode de franchissement | 1. du premier degré: degré d'obstruction
2. du second degré:
tension
intensité
voisement |

aspiration
récursion
relâchement
préaspiration (?)

3. du troisième degré: gémination

c. résonance:

1. nasalité

III. TRAITS PROSODIQUES

Dans la section des *Principes* que nous venons de mentionner, Troubetzkoy caractérise phonétiquement chacun des traits et donne des exemples de son fonctionnement dans différentes langues. Il dégage des principes généraux sur la distribution des traits dans les langues. Par exemple, il signale que «le nombre des voyelles nasalisées ne peut jamais être plus grand que celui des voyelles non nasalisées» (p. 132); ou qu'«à l'intérieur d'une série de localisation la nasalité et la corrélation affriquée-sifflante s'excluent réciproquement» (p. 192); etc.

Nous avons cité plus haut l'observation de Troubetzkoy selon laquelle les systèmes phonologiques sont sujets à des «lois de formation». Selon Troubetzkoy (1929), ces lois déterminent en partie le cours de l'évolution des systèmes phonologiques, car «bien des changements phoniques sont produits par la nécessité de construire un système phonique viable (c.-à-d. un système qui corresponde aux lois structurales) . . .». De cette façon «l'histoire phonique reçoit du sens, elle est utilisée pour la restructuration délibérée du système» («Die Lautgeschichte bekommt Sinn, wird zu einer zweckmässigen Umgliederung eines Systems benützt»).

Il faut noter pourtant que les tentatives de Troubetzkoy dans ce domaine (comme celles de Jakobson et des autres linguistes) n'ont pas été couronnées de succès spectaculaires. La vérité de la proposition fondamentale – à savoir que les changements phoniques sont limités «par la nécessité de construire un système phonique viable» – semble indubitable. Pourtant Troubetzkoy n'a pas apporté d'exemples convaincants de changements phonétiques dont le cours ait été déterminé par la nécessité du système de se conformer aux «lois de formation». En fait, dans le cas suivant la tentative de Troubetzkoy de démontrer ladite proposition a échoué.

Dans les *Principes*, Troubetzkoy constate que les langues diffèrent l'une de l'autre «non seulement par l'inventaire de leurs phonèmes . . . mais encore par l'emploi de ces éléments distinctifs . . . A ce point de vue, les règles relatives à la neutralisation des oppositions sont très importantes. La neutralisation se produit en certaines positions et par suite le nombre des phonèmes qui peuvent se présenter dans ces positions est plus petit que dans les autres . . . Les règles de neutralisation varient d'une langue à l'autre . . . Mais on peut toutefois découvrir certains types auxquels en dernière analyse se ramènent toutes les sortes de neutralisation dans les diverses langue» (pp. 246-7).

La généralisation que Troubetzkoy croit avoir découverte est que, de tous les types d'oppositions phonologiques, « . . . seules les oppositions bilatérales peuvent être neutralisées» (p. 81). Il est pourtant aisé de montrer que la généralisation proposée n'est pas valable.⁶ Dans le système de traits de Troubetzkoy (v. (2)), l'opposition entre les nasales gutturale η , apicale n , et labiale m n'est pas bilatérale. Pourtant, comme le montrent les faits cités par Troubetzkoy lui-même (v. p. 246), c'est justement l'opposition des nasales gutturales, d'un côté, et des nasales apicales et labiales, de l'autre, qui est neutralisée en allemand.⁷

⁶ Ce défaut dans les *Principes* a été signalé déjà par Martinet (1957).

⁷ Je ne suis pas parvenu à trouver, dans les écrits de Troubetzkoy et de Jakobson, le bel exemple du rôle prépondérant des traits phonétiques dans le traitement des faits d'évolution phonologique des langues que Jakobson citait dans ses cours à Harvard des années cinquante. Il est bien établi que la plupart des changements phoniques affectent non pas des phonèmes individuels, mais des ensembles de phonèmes. C'est pourquoi les phonèmes qui figurent dans les diverses «lois» diachroniques ne sont pas choisis au hasard, mais constituent toujours des ensembles phonétiquement naturels. En outre, les changements que les membres d'un ensemble subissent dans les différents cas sont d'une uniformité marquée. Par exemple, il existe des changements comme ceux qui sont illustrés en (i-a), mais des changements comme ceux qui sont imaginés en (i-b) ou en (i-c) sont inconnus.

- (i) a. /p/ → /f/ /t/ → /θ/ /k/ → /x/
 b. /p/ → /f/ /l/ → /r/ /e/ → /i/
 c. /p/ → /a/

Les changements (i-a) sont la première partie de la fameuse «loi» de Grimm, qui change des occlusives sourdes en des fricatives correspondantes. Les changements (i-b) sont attestés individuellement, mais on ne les trouve pas comme un processus unique du type illustré en (i-a). Le changement (i-c) n'est attesté nulle part.

Toutes ces observations s'expliquent sans difficulté si on admet que les phonèmes sont des ensembles de traits phonétiques plutôt que des entités atomiques, inanalysables, et si on suppose en plus que les changements doivent être simples, c.-à-d. doivent être formulés en mentionnant un petit nombre de traits. En termes de traits, les changements (i-a) peuvent

Ces contradictions entre les faits et les prédictions théoriques montrent que la distinction entre traits bilatéraux et multilatéraux, telle qu'elle a été instituée dans le système de traits de Troubetzkoy, n'est pas bien fondée. Il faut noter que sur ce point il y avait une sérieuse divergence de vues entre Troubetzkoy et Jakobson, divergence qui se manifesta déjà en 1927 et persista jusqu'à la mort de Troubetzkoy. Dans la communication au Premier Congrès, Jakobson attribua un rôle spécial aux *corrélations* c.-à-d. aux oppositions signalées par un seul trait binaire. Cette insistance de Jakobson sur le rôle spécial des traits binaires troubla Troubetzkoy et, deux jours après avoir signé la communication au Premier Congrès, Troubetzkoy écrivait à Jakobson sur ce sujet: «Vous ne discutez, en effet, que le cas le plus simple – l'opposition de deux distinctions corrélatives. La situation devient beaucoup plus compliquée lorsque s'opposent non deux, mais trois distinctions de ce genre, voire davantage. Ainsi, p. ex., dans toutes les langues caucasiennes . . . s'opposent l'un à l'autre non les (phonèmes) voisés aux non voisés, mais les voisés aux non voisés et ceux-ci aux glottalisés.» Et Troubetzkoy concluait: «Il y a beaucoup de langues qui acceptent paisiblement la multilatéralité (des traits)» (Jakobson 1975, p. 110). Dans une note liminaire aux lettres de Troubetzkoy, écrite un demi-siècle plus tard, Jakobson assure qu'il a répondu «que de telles corrélations, prétendument multilatérales, sont constituées par des gammes d'oppositions binaires» («. . . such allegedly multinomial correlations prove to form scales of binary opposition»).

La réponse de Jakobson n'a pas satisfait Troubetzkoy, et le différend sur la structure des traits est discuté à maintes reprises dans ses lettres à Jakobson, mais chacun campa sur ses positions. On observe même que le différend menaça d'affecter sérieusement les rapports personnels entre les deux savants. Dans sa lettre du 26 novembre 1935, Troubetzkoy ébauche le contenu d'un article sur les oppositions phonologiques qu'il était en

être exprimés par la formule (ii-a) dont la simplicité saute aux yeux. Les changements (i-b) et (i-c) – reformulés en termes de traits en (ii-b) et en (ii-c) respectivement – sont par contre d'une complexité marquée, ce qui exclut qu'ils puissent représenter des changements concevables.

- (ii) a. /occlusive, sourde/ → /fricative/
 b. /occlusive, sourde, labiale/ → /fricative/
 /liquide, dentale/ → /non latérale/
 /voyelle, antérieure, non arrondie, non basse/ → /haute/
 c. /occlusive, sourde, labiale/ → /voyelle, basse, postérieure, non arrondie/

train d'écrire pour une revue française, le *Journal de Psychologie*. L'article est une première version du troisième chapitre de la partie centrale des *Principes*, chapitre qui concerne la classification logique des oppositions. Il semble que Jakobson ait été vexé par les propositions de Troubetzkoy et qu'il ait réagi en laissant la lettre de Troubetzkoy sans réponse. Quand il écrit à Troubetzkoy après un silence de cinq mois, Jakobson ne mentionne pas la lettre qui l'a provoqué. Troubetzkoy répond avec une chaleur marquée: «Vous m'avez beaucoup égayé avec votre lettre. J'imaginai déjà que vous aviez décidé de déménager en Russie et qu'à cause de cela vous aviez coupé des rapports avec moi qui auraient pu vous compromettre» (Jakobson 1975, p. 356). Jakobson, lui-aussi, est désireux de raccommo-der leurs rapports personnels et envoie à Troubetzkoy un tirage à part d'un de ses articles avec la dédicace manuscrite suivante: «A mon cher Nicolas Sergueievitch Troubetzkoy, en signe de ma dévotion et de mon amitié absolues, et pour protester contre des conjectures fantaisistes (me connaissez-vous donc si peu?)» (Jakobson 1975, p. 356, n° 1).

Le différend persiste pourtant jusqu'à la dernière rencontre des deux chercheurs. Selon Jakobson, «inspiré par la conversation avec NT à la fin décembre 1937, RJ retourne à des réflexions intensives sur les bases de l'analyse phonologique et arrive à des conclusions dont l'essentiel fut communiqué pour la première fois au Cercle Linguistique de Prague (21 mars 1938) . . . puis le fut au Troisième Congrès des Sciences Phonétiques à Gand (18 juillet 1938: «Observations sur le classement phonologique des consonnes», *Comptes rendus...*, pp. 34-41, et Jakobson 1962, pp. 272-9). Désireux de discuter ces observations et ces conclusions nouvelles avec NT, il proposa immédiatement un rendez-vous pour un weekend et passa les 12 et 13 février 1938 chez NT à Vienne» (p. 422, n° 2).

La visite de Jakobson à Vienne coïncida donc avec l'annexion de l'Autriche à l'Allemagne hitlérienne. Etant donné ces événements politiques, on ne s'étonne pas que la visite n'ait pas changé les vues de Troubetzkoy. Ce qui mit fin aux discussions, ce fut la mort de Troubetzkoy en juin 1938, alors que le manuscrit des *Principes* n'était pas encore complètement achevé. En tout cas, le livre ne reflète pas les résultats – s'il y en eut – de ces dernières discussions avec Jakobson⁸.

⁸ Il est bien connu qu'après la mort de Troubetzkoy en 1938 Jakobson a développé un système de traits phonétiques qui ne comportait que des traits binaires. La première version de ce système a été présentée par Jakobson dans sa communication au Congrès de Gand citée plus haut. Par la suite, ce système de traits binaires, légèrement remanié, a été adopté

Le différend entre Troubetzkoy et Jakobson concerna des questions importantes, mais il ne toucha pas à leurs conceptions respectives des buts et des méthodes de leur science. Ils étaient d'accord sur le fait que l'objet principal de la recherche en linguistique doit être de comprendre ce que sont les langues. Selon Troubetzkoy, «l'existence d'un langage vivant dans la conscience des membres de la communauté linguistique est . . . la condition préalable de tout acte de parole . . . Par opposition à l'acte de parole, le langage ou la *langue* est quelque chose de général et de constant. La langue existe dans la conscience de tous les membres de la communauté linguistique en cause . . .» (*Principes*, p. 1). La langue est donc une espèce de connaissances que possèdent en commun les membres des différentes communautés linguistiques, et le but principal des études linguistiques est de pénétrer la forme et le contenu de ces connaissances et d'en dégager les principes généraux.

Une conception radicalement différente des buts et des méthodes de la linguistique s'est développée dans les années trente et quarante, surtout en Amérique⁹. Dans cette conception, la science est surtout un procédé pour organiser les données d'un certain domaine. Les données qui intéressent la phonologie sont des séquences de sons de la parole, et l'objet de l'analyse phonologique est de découvrir le plus petit alphabet qui nous permettrait de représenter ces séquences de sons de la parole. L'opération fondamentale dans cette tentative de réductions des données (angl. *data reduction*) est la *commutation*, qui consiste à dresser des listes d'oppositions minimales du type illustré en (3).

(3)

a.

banc pan van faon ment dent temps zan sang gens champ lent
rang Nan(tes) quand gant

b.

boue pou vous fou mou doux tout zou sou joue chou loup roue nous cou
goût

par la phonologie générative (v. Chomsky et Halle 1968). Dans un certain nombre de travaux récents, la restriction du système universel aux traits binaires exclusivement a été l'objet de question et de propositions de réforme (v. Clements 1985 et Sagey 1986). Il est instructif de comparer l'argumentation de Clements et de Sagey avec la critique du «binarisme» de Martinet (1957).

⁹ Voir aussi la note 10.

Il est évident que les consonnes en (3a) diffèrent systématiquement des consonnes en (3b): ces dernières sont produites avec un arrondissement des lèvres tandis que celles en (3a) sont prononcées sans arrondissement. Nous avons donc en français deux séries de consonnes: arrondies et non arrondies. Pourtant la distinction entre les deux types de consonnes est déterminée par la voyelle qui les suit: si celle-ci est [u], comme en (3b), la consonne est arrondie; si elle est [â], comme en (3a), la consonne n'est pas arrondie. Cette distribution «complémentaire» des consonnes nous permet de réduire l'alphabet dont nous nous servons pour représenter les consonnes. Dans les deux contextes – devant [u] et devant [â] – nous avons le même nombre (seize) de consonnes en opposition. Comme nous savons la différence entre les membres des deux ensembles, nous n'avons pas besoin de deux séries de symboles alphabétiques pour représenter les mots en (3): une seule série de seize consonnes suffit de distinguer les mots dans les deux séries.

Dans son compte rendu des *Principes* publié en 1942 dans la revue américaine *Language*, Z. S. Harris prétend que la méthode de la commutation épuise ce que peut et doit atteindre la phonologie, et il reproche au travail de Troubetzkoy de «manquer son bon but» (p. 347 – «Trubetzkoy's work falls wide of the mark»). Il explique: «. . . pour étudier les rapports entre les oppositions phonémiques, il faut qu'on choisisse préalablement les opposition à examiner. Celles que Troubetzkoy examine, ce sont les oppositions phonétiques. Il ne dit pas qu'il choisit exprès ces oppositions plutôt que d'autres. Il les utilise simplement comme s'il était naturel et nécessaire de les prendre en considération. Il établit certains critères phonétiques . . . (et) c'est dans ces termes qu'il dresse la liste des oppositions phonémiques. Par exemple, le [t] et [d] de l'anglais s'opposent de façon unidimensionnelle quant au voisement, tous les autres traits phonétiques pertinents leur étant communs» (p. 347 – «contrast unidimensionally with respect to voicing, the other phonetically relevant features being common to both of them»).

«Mais il y a d'autres critères pour étudier les oppositions entre les phonèmes. Le principal d'entre eux est la répartition des phonèmes dans la séquence . . . Troubetzkoy était bien conscient de ce fait . . . il discute l'importance de prendre en considération ces oppositions distributionnelles et . . . il modifie la structuration des oppositions phonétiques conformément à des résultats obtenus à partir des oppositions distributionnelles (*ibid* – «he modifies the patterning of the phonetic contrasts by some results from distributional contrasts»).

«Pourtant il ne sert à rien de mêler des oppositions phonétiques et distributionnelles. Si des phonèmes qui sont similaires du point de vue phonétique le sont aussi du point de vue de leur distribution, on a là un résultat dont la preuve doit être donnée indépendamment. Car le nœud de la question est que les oppositions phonétiques et distributionnelles sont différentes du point de vue méthodologique et que *seules les oppositions distributionnelles sont pertinentes, tandis que les oppositions phonétiques sont non pertinentes*» (pp. 347-8 «only distributional contrasts are relevant, while phonetic contrasts are irrelevant»).

Harris poursuit: «Ceci devient évident dès que nous considérons l'opération scientifique qui établit la structure phonémique. Car les phonèmes sont établis avant tout sur la base de leur distribution. Deux variantes contextuelles peuvent être considérées comme un phonème unique si elles sont en distribution complémentaire, et jamais autrement... Nous voyons donc que, quoique la gamme de la similarité phonétique des différentes productions d'un phonème soit importante, c'est le critère de la distribution qui détermine si un son particulier est classé comme un phonème donné ou comme un autre . . . les types et les degrés d'opposition phonétique (p. ex., si toutes les consonnes vont par paires) n'ont rien à voir avec la classification des phonèmes; donc ils ne constituent pas une structuration nécessaire. Nous ne voulons pas dire qu'il soit sans intérêt de comparer les phonèmes entre eux du point de vue phonétique. Il peut être souhaitable d'établir la structure des relations phonétiques entre les phonèmes et de la comparer avec la structure distributionnelle. Mais on aurait là une nouvelle corrélation qui serait intéressante pour la linguistique diachronique ou pour la psychologie linguistique . . . En linguistique synchronique, il n'y a que la structure distributionnelle qui puisse montrer quel rôle chaque phonème est capable de jouer, quelles opérations peuvent être exécutées sur chacun . . .».

Tout ceci amène Harris à la conclusion: «Si précieuse et suggestive que soit toujours l'œuvre de Troubetzkoy, la sélection des critères phonétiques vicie la valeur structurale de ses structures phonémiques» (p. 348 «Valuable and suggestive as Trubetzkoy's work has always been, the selection of phonetic criteria vitiates the structural value of his phonemic patterns»).

Harris était bien conscient du fait qu'il n'était pas le premier à exposer cette position théorique en phonologie. Il est donc un peu surprenant que Harris n'ait pas fait attention à la discussion, dans les

Principes, des thèses de Twaddell (1935), qui sont presque identiques aux siennes. En fait, sauf erreur, c'est dans la monographie de Twaddell que nous trouvons la première exposition de l'analyse phonologique par le procédé de la commutation. Le problème qui se pose pour cette analyse est le suivant. La commutation nous permet d'établir que, dans des séries comme celles de (3a) et (3b), chacune des consonnes est distincte des quinze autres consonnes. Les consonnes des différentes séries sont donc en ce qu'on appelle *distribution complémentaire*. Ce que la commutation ne nous fournit pas, c'est un moyen d'identifier le [t] non arrondi de la série (3a) avec le [t] arrondi de la série (3b) plutôt qu'avec n'importe quelle autre consonne de cette série. Comme Twaddell s'en était rendu compte dès 1935, ceci exige qu'on ait recours à un principe supplémentaire, et comme tout le monde il a fait appel à cet effet aux particularités phonétiques des consonnes des deux séries. Nous trouvons le même recours à des particularités phonétiques dans le livre important de Harris (1948, v. p. 66). Ainsi, ce qui distingue Troubetzkoy (et Jakobson) de la plupart des autres phonologues, c'est d'avoir fait ouvertement ce que ceux-ci faisaient clandestinement, sans s'en rendre compte.¹⁰

Ce qui reste à expliquer, c'est la grande popularité dont ont joui ces vues qu'aujourd'hui on est tenté de qualifier d'erronées. Je crois qu'une des raisons de l'accueil favorable réservé à ces idées mal conçues réside

¹⁰ Il faut signaler que la proposition selon laquelle «les oppositions phonétiques sont non pertinentes» en phonologie n'est pas une aberration strictement américaine. Nous la retrouvons, par exemple, dans le compte rendu de Martinet (1946). Martinet constate que «le phonologue doit se garder de deux écueils: celui du subjectivisme . . . et celui du phonéticisme qui est la tendance à utiliser des données et des concepts purement phonétiques». Selon Martinet, Troubetzkoy a «su doubler le cap du subjectivisme. Mais il n'a pu tout à fait éviter l'écueil du phonéticisme . . . Il nous a montré comment isoler les phonèmes au moyen de l'opération (de) . . . la commutation. Il semblerait donc qu'il suffise de mener cette opération à bien pour avoir dégagé tous les phonèmes d'une langue. Il existe, il est vrai, des circonstances où l'application de la commutation est particulièrement délicate, et pour lesquelles un examen des modalités de cette application serait tout à fait indiqué. Mais il paraît difficilement admissible de faire dépendre cette application de conditions purement phonétiques. Or, c'est ce que fait Troubetzkoy qui établit p. 51 la règle qu'un groupe de sons ne saurait être considéré comme un phonème unique que s'il résulte d'un mouvement articulaire unique ou du relâchement progressif d'un mouvement articulaire. Supposons une langue qui ne connaisse les sons *k* et *s* que dans le groupe *ks*; *k* ne pourra jamais, à lui seul, distinguer un mot d'un autre; *s* non plus. On ne pourra donc, dans cette langue, parler d'un phonème *k* et d'un phonème *s* . . . *ks* sera à considérer comme la réalisation d'un phonème unique. Peu nous importera, dans ce cas, que le groupe *ks* doive être considéré phonétiquement comme le résultat de deux mouvements articulaires différents. Nous ne connaissons, il est vrai, aucune langue qui présente effectivement un groupe *ks* non commutable. Mais qui nous prouve qu'une telle langue n'existe pas?» (pp. 26-7).

dans le fait qu'à l'époque bien des linguistes supposaient avec Sapir (voir plus haut) que la distribution des phonèmes, leur comportement morphophonologique et leur évolution historique étaient régis par des considérations non phonologiques. Les recherches conduites au cours du dernier demi-siècle qui nous sépare de Troubetzkoy ont montré que tous ces phénomènes reposent solidement sur le fait que les sons de la parole sont, comme l'a proposé Troubetzkoy, des ensembles des traits phonétiques. Dans les années quarante, ceci n'était pas si évident. En outre, on ne doit pas oublier le climat intellectuel de l'époque, qui était dominé idéologiquement par un empirisme et un positivisme radicaux dont la linguistique n'a commencé à se libérer qu'à la fin des années cinquante. Mais l'influence de l'empirisme et du positivisme en linguistique, influence qui a été immense de Bopp à nos jours, est un sujet qui dépasse de beaucoup les limites de cette conférence.

Massachusetts Institute of Technology
Department of Linguistics and Philosophy
Cambridge, Massachusetts 02139 (USA)

Morris Halle

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- A. Melville Bell (1867), *Visible Speech: The Science of Universal Alphabets*. Londres: Simkin, Marshall, et Londres et New York: N. Trubner.
- N. Chomsky et M. Halle (1968), *The Sound Pattern of English*. New York: Harper and Row.
- G. N. Clements (1985), «The Geometry of Phonological Features» *Phonology Yearbook 2*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 225-252.
- Z. S. Harris (1942), «Compte rendu de N. S. Trubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie*», *Language* 17, 345-349.
- Z. S. Harris, *Methods of Structural Linguistics*. Chicago: University of Chicago Press.
- R. Jakobson (1928), «Proposition au Premier Congrès International de Linguistes», dans Jakobson (1962), pp. 3-6.
- R. Jakobson (1929), *Remarques sur l'évolution du russe moderne comparée à celles des autres langues slaves = Travaux du Cercle Linguistique de Prague, II* = Jakobson (1962), pp. 7-116.
- R. Jakobson (1962), *Selected Writings, I*. La Haye: Mouton.
- R. Jakobson (1975), *N. S. Trubetzkoy's Letters and Notes*. La Haye, Paris: Mouton.

- M. Joos ed. (1957), *Readings in Linguistics*. Washington: American Council of Learned Societies.
- A. Martinet (1946), «Compte rendu de N. S. Trubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie*», BSL 42, C. R. pp. 23-33; réimprimé dans Martinet (1974), pp. 89-100.
- A. Martinet (1957), «Substance phonique et traits distinctifs», BSL 53, 72-85; réimprimé in Martinet (1974), pp. 130-146.
- A. Martinet (1974), *La linguistique synchronique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- A. Martinet (1987), «De la philologie à la linguistique», *La Linguistique* 23/1, 3-12.
- E. C. Sagey (1986), *The Representation of Features and Relations in Non-Linear Phonology*. (Thèse de doctorat) Cambridge, Mass.: Department of Linguistics, Massachusetts Institute of Technology.
- E. Sapir (1925), «Sound Patterns in Language,» *Language* 1, 37-51; réimprimé in Sapir (1949), pp. 33-45.
- E. Sapir (1949), *Selected Writings*. Berkeley et Los Angeles: University of California Press.
- J. Toman (1987), «A Marvellous Chemical Laboratory ... and its Deeper Meaning: Notes on Roman Jakobson and the Czech Avant-Garde Between the Two Wars», dans K. Pomorska et al, eds., *Language, Poetry and Poetics: The Generation of Jakobson, Trubetzkoy and Mayakovsky*. Berlin, New York, Amsterdam: Mouton – de Gruyter, pp. 311-346.
- N. S. Trubetzkoy (1929), «Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme», *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 1, 39-67.
- N. S. Trubetzkoy (1930), *Polabische Studien = Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, phil.-hist. Kl.* 211. Abh. 4.
- N. S. Trubetzkoy (1939), *Grundzüge der Phonologie = Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 7; réimprimé en 1958 à Göttingen: Vandenhoeck und Ruprecht; traduction française par J. Cantineau (1949), *Principes de phonologie*. Paris: C. Klincksieck.
- W.F. Twaddell (1935), *On Defining the Phoneme = Language Monograph* Nr 16; réimprimé dans Joos (1957), pp. 55-79.